APERÇU DU FONDS

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.
Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI - Série M
4 juin 2025

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la série M du Fonds d'actions à positions longues et courtes NEI (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« Placements NEI ») au 1-888-809-3333 ou à l'adresse NEIclientservices@NEIinvestments.com, ou visitez le www.placementsNEI.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux types d'OPC classiques. Parmi les stratégies qui distinguent ce Fonds d'un OPC classique, on compte : l'utilisation accrue de dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins; une capacité accrue de vente de titres à découvert; et la capacité d'emprunt de fonds à des fins de placement. Même si ces stratégies seront appliquées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds, dans certaines conditions du marché, il est possible qu'elles contribuent à accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	NWT9555	**Gestionnaire du fonds :**	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.
Date de création de la série :	4 juin 2025	**Gestionnaire de portefeuille :**	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.
Valeur totale du fonds au 30 avril 2025 :	316,86 millions de dollars	**Sous-conseiller en valeurs :**	Picton Mahoney Asset Management
Ratio des frais de gestion (RFG) :	s.o. (nouvelle série)	**Distributions :**	Annuellement, en décembre
		Placement minimal :	Établi par contrat

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est de générer une plus-value à long terme du capital principalement grâce à un portefeuille composé de titres de capitaux propres à positions longues et courtes. Le Fonds peut également investir dans des titres à revenu fixe, des dérivés, des titres de fonds d'investissement et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le Fonds peut effectuer des ventes à découvert physiques et/ou des emprunts à des fins de placement.

L'exposition brute globale du Fonds, correspondant à la somme de ce qui suit, ne doit pas dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur totale de la dette impayée aux termes de conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande totale de tous les titres vendus à découvert; et iii) la valeur théorique totale des positions du Fonds à l'égard de dérivés visés, sauf ceux qui sont utilisés à des fins de couverture.

Le Fonds met en oeuvre la démarche d'investissement responsable du gestionnaire, qui est décrite dans le prospectus simplifié du Fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (30 avril 2025)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	23,3 %
2.	Banque Toronto-Dominion	4,9 %
3.	Banque Royale du Canada	4,9 %
4.	Canadien Pacifique Kansas City	3,7 %
5.	Canadian Natural Resources	3,0 %
6.	Shopify, catégorie A	2,8 %
7.	Waste Connections	2,8 %
8.	Enbridge	2,5 %
9.	Mines Agnico Eagle Limitée	2,4 %
10.	Microsoft	2,2 %
Pourcentage total des 10 principaux placements :		**52,5 %**
Nombre total de placements :		**648**

Répartition des placements (30 avril 2025)

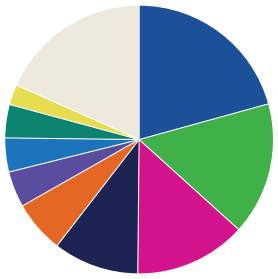

- 26,3 % Services financiers
- 20,3 % Technologies de l'information
- 17,1 % Industries
- 13,1 % Énergie
- 8,0 % Matières premières
- 5,5 % Services de communications
- 5,2 % Biens de consommation discrétionnaire
- 5,1 % Services publics
- 3,1 % Biens de consommation de base
- 23,3 % Trésorerie et équivalents de trésorerie
- -27,0 % Autre

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque
Placements NEI estime que la volatilité de ce fonds est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	**Faible à moyen**	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section présente le rendement des parts de série M du fonds depuis la date de sa création, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement de la série. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendements annuels
Cette section vous indique le rendement des parts de série M du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois
Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série M du Fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendement moyen
Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 $ dans des parts de série M du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :
- recherchent la croissance à long terme par une plus-value du capital
- tolèrent un risque faible à moyen
- investissent à long terme

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous ne nous payez aucun courtage ni aucuns frais de rachat directs à la souscription ou à la vente de parts de série M.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série. Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'administration fixes, des frais d'exploitation qui ne sont pas couverts par les frais d'administration fixes et les frais d'opération. Les frais de gestion annuels de la série correspondent à 0,80 % de sa valeur. Les frais d'administration fixes annuels de la série correspondent à 0,25 % de sa valeur. Puisque la série est nouvelle, ses frais d'exploitation et ses frais d'opérations ne sont pas encore connus.

Le gestionnaire impute au Fonds, payable au sous-conseiller en valeurs, des frais liés au rendement quotidien correspondant à 20 % de la différence positive entre le prix par part de la série le jour d'évaluation et la limite supérieure, moins le montant cible par part de la série le jour d'évaluation, multiplié par le nombre de parts de la série en circulation le jour d'évaluation pertinent où les frais liés au rendement sont calculés. Ce calcul garantit que les frais liés au rendement reflètent le rendement total cumulé du Fonds depuis la dernière période des frais liés au rendement. Les frais liés au rendement sont calculés, gagnés et accumulés quotidiennement, sur la base du rendement total cumulé du Fonds depuis la dernière période pour laquelle les frais liés au rendement ont été payés, et deviennent à la charge du Fonds chaque jour d'évaluation, et sont payés par le Fonds à la fin de chaque trimestre civil. La limite supérieure s'entend du prix par part de la série le plus élevé un jour d'évaluation précédent depuis que les parts de la série ont commencé à être émises. Le montant cible par part à l'égard de chaque série pertinente un jour d'évaluation s'entend de la multiplication a) de 2 % pour chaque année civile (au prorata du nombre de jours dans l'année civil), b) par le prix par part à l'égard de chaque série pertinente le jour d'évaluation et c) par le nombre de jours écoulés depuis la dernière limite supérieure qui a été établie ou, si ce jour est plus récent, depuis le début de l'année civile en cours. Une fois qu'une limite supérieure est atteinte, des frais liés au rendement sont gagnés par le sous-conseiller en valeurs et ne seront pas réduits en cas de rendement négatif subséquent du Fonds.

Renseignements sur la commission de suivi
Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série M du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez, échangerez ou convertirez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de services de conseils en placement	La société de votre représentant peut vous demander des frais pour les achats. Vous versez à la société de votre représentant des frais fondés sur la valeur de l'actif selon ce que vous avez négocié avec votre représentant dans le cadre d'un programme assorti de frais.
Frais d'opérations à court terme	Des frais d'opération à court terme ne s'applique pas aux rachats de parts de série M détenues dans le cadre du modèle de portefeuille d'un courtier.
Frais d'échange ou de conversion	La société de votre représentant peut vous demander et conserver jusqu'à 2 % de la valeur des titres que vous échangez ou convertissez, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant. Toutefois, vous ne payerez aucuns frais de conversion sur les conversions de titres entreprises par NEI.
Frais de fonds insuffisants	Des frais de 25 $ s'appliquent aux chèques sans provision retournés ou lorsque les fonds de votre compte sont insuffisants pour payer vos parts.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir le prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Placements NEI ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.
151 Yonge Street, 12th Floor
Toronto (Ontario) M5C 2W7
Téléphone : 416-594-6633 Sans frais : 1-888-809-3333
Courriel : NEIclientservices@NEIinvestments.com
www.placementsNEI.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.